



**PRÉFET  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Registre des activités de traitements de données personnelles de la Préfecture de l'Aude.

-----

Responsable de traitement :

Préfet de l'Aude

52, rue Jean Bringer  
11836 CARCASSONNE Cedex

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à  
la protection des données

Coordonnées :

M. le délégué ministériel à la protection des données

Ministère de l'intérieur

Place Beauvau, 75800 Paris

[Delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr](mailto:Delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr)

Sommaire :

Activité n°1 : Représentation de l'État.

Activité n°2 : Ordre Public et Sécurité.

Activité n°3 : Polices Administratives.

Activité n°4 : Réglementation Générale,  
Associations .

Activité n°5 : Communication.

Activité n°6 : Sécurité Routière.

Activité n°7 : Actions de Sécurité Civile et de  
gestion de crises.

Activité n°8 : Qualité, Accueil et Performance.

Activité n°9 : Gestion des Ressources Humaines.

Activité n°10 : Gestion de l'Action Sociale.

Activité n°11 : Santé et Médecine de Prévention.

Activité n°12 : Systèmes d'Informations et de  
Communication.

Activité n°13 : Finances, Immobilier, Logistique.

Activité n°14 : Étrangers.

Activité n°15 : Élections.

Activité n°16 : Coordination des Politiques  
Publiques.

Activité n°17 : Contrôle de Légalité et des Affaires  
Juridiques.

Activité n°18 : Politique Environnementale.

Activité n°19 : Versement des Subventions.

-----

# Activité n°1 : Représentation de l'État

Cabinet, Pôle de Représentation de l'État.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des affaires réservées
Finalité 2	Traitement et suivi des interventions
Finalité 3	Distinctions honorifiques
Finalité 4	Relations avec les élus du département
Finalité 5	Protocole, déplacements et cérémonies officielles
Finalité 6	Relations avec la société civile (monde économique, associatif, médias, représentants du culte etc.)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	OUI Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Élus, cabinet, corps préfectoral
	Usagers
	Responsables d'organismes publics ou privés
	Membres de la société civile
	Agents de l'État

Cabinet, Pôle de Représentation de l'État.

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Photos
	Selon les besoins (dossiers de décorations, relations avec les élus ou les associations...), données dites sensibles : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Éléments relatifs à la vie personnelle
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Selon les besoins (dossiers de décorations...) : Infractions et condamnations
	Informations diverses transmises par l'utilisateur
	Historique des demandes et des échanges
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement
	Autres services / autres organismes (autres administrations, services de police et de gendarmerie, gouvernement, Présidence de la république, Grande chancellerie de la légion d'honneur)
	« Personnes concernées »
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données peuvent être conservées pour une durée maximum de 5 ans à l'exception des informations publiées au recueil des actes administratifs.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	mars 2024

## Activité n°2 : Ordre Public et Sécurité :

Direction des Sécurités, Bureau de la Sécurité Intérieure.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Manifestations sur la voie publique et grands rassemblements
Finalité 2	Hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement
Finalité 3	Gens du voyage
Finalité 4	Enquêtes administratives
Finalité 5	Prévention de la délinquance et de la radicalisation
Finalité 6	Concours de la force publique
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Oui (lutte contre la radicalisation)
<b>Fondements juridiques</b>	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
	Patients (personnes présentant une menace à l'ordre public)
	Agents
	Mis en cause / victimes
	Avocats

Direction des Sécurités, Bureau de la Sécurité Intérieure.

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Identité, coordonnées personnelles et professionnelles, immatriculation des véhicules
	Photo
	Vie personnelle (éléments relatifs à la famille de la personne intéressée)
	Données sensibles : santé (personnes hospitalisées sous contrainte), potentiellement tout type de donnée sensibles (notamment pour les déclarations de manifestations selon leur objet)
	Données d'infractions et condamnations pénales
	Données de localisation (lieu de déplacement des patients lors des sorties ou programme de soins, itinéraire parcouru pour les manifestations, lieu de stationnement de caravanes)
	Données relatives aux enquêtes (objet de la demande, synthèse de l'enquête, avis rendu)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge des traitements et direction du cabinet
	Forces de l'ordre
	Autres administrations (ARS, hôpitaux psychiatriques, mairies, communautés d'agglomération, service départemental d'incendie et de secours) / tribunaux
	Service national des enquêtes administratives de sécurité
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données sont conservées selon la durée prévue par la référence légale, l'arrêté ou le décret autorisant le traitement.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour.</b>	Mars 2024

## Activité n° 3 : Polices administratives :

Cabinet, Bureau de la Sécurité Intérieure.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Vidéo-protection
Finalité 2	Armes, explosifs, activités pyrotechniques et artificiers
Finalité 3	Réglementation aérienne
Finalité 4	Débits de boissons et établissements assimilés
Finalité 5	Activités privées de surveillance et de gardiennage ; gardes particuliers
Finalité 6	Polices municipales
Finalité 7	Sûreté aéroportuaire et portuaires
Finalité 8	Manifestations sportives
Finalité 9	Activités de chasse et de pêche
Finalité 10	Chiens dangereux
Finalité 11	Convoyeurs de fonds
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Article R.252-1 et suivants du CSI sur la demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéo-protection décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
	Professionnels
	Candidats (activités privées de sécurité, policiers municipaux, agents de sûreté)



<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles
	Vie professionnelle (nom de l'employeur, SIRET, caractéristiques de l'arme, prestation de serment, n° de carte et date de délivrance pour les détenteurs d'armes, injonction préfectorale et notification de la décision du préfet pour les interdictions de détention d'armes, type de licence et horaire de fermeture pour les débits de boissons, résultats d'enquêtes administratives –favorable/défavorable-menées comme pour la sûreté aéroportuaire)
	Données sur la manifestation sportive projetée et les activités en lien avec les réglementations aériennes comme survol de drones, lâcher de ballon (date, horaire, parcours ou lieu, nombre de personnes attendues)
	Données concernant les débits de boissons (type de licence, horaire de fermeture, fermeture définitive ou cession du fonds de commerce)
	Données sensibles : santé (aptitude médicale pour le port d'armes par les policiers municipaux et les convoyeurs)
	Données relatives aux infractions et aux condamnations
	Données de localisation (pour les carrières d'où proviennent les artifices, lieu faisant l'objet de la vidéoprotection ou lieu d'utilisation projetée pour les explosifs)
<b>Catégories de destinataires</b>	Services en charge des traitements
	Membres de la commission départementale de vidéoprotection
	Forces de l'ordre, autorité judiciaire
	Autres administrations (ARS, mairies)
	Formateurs (chiens dangereux)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données sont conservées selon la durée prévue par la référence légale, l'arrêté ou le décret autorisant le traitement.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de MAJ</b>	Mars 2024

## Activité n°4 : Réglementation Générale, Associations.

DLC/ Bureau des Élections et des Affaires Générales.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Législation funéraire (le RGPD ne concerne pas les personnes décédées)
Finalité 2	Économie : déclarations des foires, vide-greniers et salons, délivrance du titre de maître-restaurateur, délivrance de l'agrément aux sociétés de domiciliation d'entreprise, revendeurs d'objets mobiliers
Finalité 3	Service national (recensement)- Suivi des demandes d'option des jeunes binationaux pour le service national
Finalité 4	Associations
Finalité 5	Fondations
Finalité 6	Tourisme : offices de tourisme, carte de guide conférencier
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers/ déclarants
	Membres des associations/fondations
	Professionnels (gérants d'entreprises)

DLC/ Bureau des Élections et des Affaires Générales.

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, CNI
	Vie personnelle (situation familiale, nationalité)
	Vie professionnelle (fonction, poste occupé, types de licences, diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les cv, tout autre document justifiant du parcours professionnel du demandeur pour obtenir le titre souhaité, domaine d'habilitation, date de la décision administrative)
	Éléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
	Données de localisation (adresse de l'évènement)
	Condamnations pénales ou infractions (casier judiciaire pour les opérateurs funéraires)
	Données sensibles : religion, opinions politiques, appartenance syndicale, voire orientation sexuelle (pour les associations et les fondations)
<b>Catégories de destinataires</b>	Services internes en charge des traitements
	Forces de l'ordre
	Administrations (mairies, hôpitaux, offices du tourisme), Atout France, Autorité judiciaire
	Maisons de retraite
	Représentants des associations et fondations
	Citoyens
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Associations : pas de délais. Tourisme: 5/10 ans selon le dossier Funéraire: 10/6 ans selon le dossier
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°5 : Communication.

Cabinet, Pôle Communication Interministérielle.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion du site internet de la Préfecture
Finalité 2	Gestion des comptes du Préfet sur les réseaux sociaux
Finalité 3	Rédaction de lettres d'informations (gestion des abonnés)
Finalité 4	Communication de crise
Finalité 5	Relations avec la presse
Finalité 6	Établissement de statistiques
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	OUI Article 6 1 (e) (missions d'information générale du public et de gestion des crises) et (f) (connaître le lectorat de ses publications pour mieux cibler ses actualités)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Particuliers
	Professionnels
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées
	Vie personnelle (dans le cadre des messages reçus par la préfecture, si la personne qui écrit en fait état)

Cabinet, Pôle Communication Interministérielle.

	Vie professionnelle (employeurs) (dans le cadre des relations avec la presse ou si ça a été communiqué dans le formulaire de contact)
	Photos
	Potentiellement, données dites sensibles en fonction de la nature des contenus publiés sur internet ou des éléments portés à la connaissance de l'administration par la personne qui remplit le formulaire de contact : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Données numériques (ex : adresse IP)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service communication
	Cabinet du Préfet
	Autres administrations du département
	Ministères (dont cabinets)
	Internautes (pour les publications)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Oui (réseaux sociaux situés notamment aux États-Unis et en Chine)
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	5 ans à compter de la réponse à la demande (dans le cas des demandes et avis usagers et presse)
	Les données sont conservées le temps d'existence du compte sur le réseau social concerné sauf exercice du droit à l'effacement ou d'opposition.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n° 6 : Sécurité Routière.

Cabinet, Bureau de la Sécurité Intérieure.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des professions réglementées (Taxis, VTC, fourrières, auto-écoles, dépanneurs autoroutiers, centres de sensibilisation à la sécurité routière etc.)
Finalité 2	Police administrative (suspension du permis de conduire, commissions médicales, récupération de points etc.)
Finalité 3	Accidentologie
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	OUI Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Gérants d'entreprises
	Chauffeurs professionnels
	Professionnels de santé
	Automobilistes particuliers
	Membres d'associations
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Informations d'ordre économique et financiers

Cabinet, Bureau de la Sécurité Intérieure.

	Données concernant des infractions et des condamnations
	Données dites sensibles : santé
	Éléments relatifs à la vie personnelle
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge de la sécurité routière
	Forces de l'ordre
	Agents du Conseil départemental
	Autorités judiciaires
	Personnels des chambres des métiers et de l'artisanat
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Certaines données sont conservées selon les délais légaux ou réglementaires en vigueur et en cas de recours.
	<i>pvra gendarmerie : 5 ans en matière d'accidents.</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n° 7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises.

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Annuaire opérationnels
Finalité 2	Dispositifs d'informations et d'alertes
Finalité 3	Formations de sécurité civile
Finalité 4	Indemnisation des membres de jurys de secourisme
Finalité 5	Agrément des associations
Finalité 6	ERP
Finalité 7	Gestion des habilitations
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Professionnels
	Membres des jurys, conseils et commissions
	Usagers (candidats)
	Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, SDIS etc.)



## Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Éléments d'ordre économique et financier
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Agents du SIDPC
	Corps préfectoral
	Service en charge des règlements
	Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes etc.)
	Ministère de l'Intérieur (DGSCGC)
	Personnes concernées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Certaines données sont conservées selon les délais légaux ou réglementaires en vigueur et en cas de recours.
	<i>ERP, Formation sécurité civile, jurys secourismes : 5 ans</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°8 : Qualité, Accueil et Performance.

Secrétariat Général, Bureau du Pilotage de la Performance.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (plannings, annuaires, points d'accueil numérique, standard) ;
Finalité 2	Suivi des engagements qualité
Finalité 3	Mesure de la performance
Finalité 4	Recueil des demandes des usagers
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui 6 1(f) qualité du fonctionnement des services
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
	Agents
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées
	Éléments relatifs à la vie personnelle
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Statistiques
	Retours qualité

Secrétariat Général, Bureau du Pilotage de la Performance.

<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge des traitements
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données sont conservées afin de mesurer la performance et évaluer l'activité des services et agents.
	<i>Accueil PAN 12 mois</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°9 : Gestion des Ressources Humaines.

SGCD/BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES.

Finalités	
Finalité 1	Processus de recrutement des contractuels, des apprentis, des stagiaires et des personnels en service civique
Finalité 2	Gestion administrative des agents
Finalité 3	Gestion de la campagne des entretiens annuels professionnels
Finalité 4	Gestion des avancements et des mobilités
Finalité 5	Entretiens menés par le conseiller mobilité carrière et réalisation des bilans de compétence
Finalité 6	Suivi des absences
Finalité 7	Gestion de la paye (traitements, primes, astreintes, GIPA, remboursement domicile travail etc. )
Finalité 8	Mise en œuvre de la formation des agents (besoins en formation et formations suivies, suivi du compte personnel de formation etc.)
Finalité 9	Organisation des élections professionnelles
Finalité 10	Gestion du temps de travail (temps partiel, interventions, heures supplémentaires etc.) et organisation du travail
Finalité 11	Gestion relative aux demandes des comptes épargne temps des agents
Finalité 12	Gestion du dispositif de télétravail
Finalité 13	Pilotage de la masse salariale, suivi des effectifs et réalisation de statistiques
Finalité 14	Mise en œuvre du dialogue social
Finalité 15	Gestion des procédures disciplinaires
Finalité 16	Gestion du contentieux
Finalité 17	Gestion des agents partant à la retraite
Finalité 18	Gestion et diffusion des plannings de présence, d'organigrammes
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 (1) c le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise, notamment : - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels) - Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (formation)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET)</li> <li>- Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature</li> <li>- Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comités sociaux d'administration)</li> <li>- Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation)</li> </ul> <p>Pour les autres finalités, la base juridique est l'article 6 (1) f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)</p>
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Candidats à un poste de contractuel
	Agents titulaires et contractuels
	Volontaires en service civique
	Membres de la famille d'un agent ou autre personne à contacter
	Stagiaires et apprentis
	Prestataires de service (formation)
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, photos
	Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)
	Vie professionnelle (éléments contenus dans le CV, poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, appréciation de l'agent et souhait éventuel de

	mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télétravail, nom du prestataire de service etc.)
	Éléments d'ordre économique et financier (RIB, avis d'imposition, bulletins de paie, rémunération versée dont montant des primes, heures supplémentaires, imputations budgétaires etc.)
	Présence et discipline : aperçu des présences, motifs des absences, mesures disciplinaires
	Éléments contenus dans le dossier de contentieux
	Données sensibles : appartenance syndicale, santé, religion (selon le droit du travail)
	NIR (selon le droit social)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge des traitements
	Représentants du personnel
	Agents du Ministère (DRH)
	Agents de la direction régionale des finances publiques
	Personnes concernées
	Hiérarchie de l'agent
	Prestataires de service
	Directions départementales interministérielles
	DINUM (annuaire Maia)
	La Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°10 : Gestion de l'Action Sociale.

SGCD/BUREAU des RESSOURCES HUMAINES.

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organisation de l'évènement annuel « arbre de Noël »
Finalité 2	Versement de prestations sociales et diverses aides
Finalité 3	Gestion des actions d'initiative locale
Finalité 4	Gestion et suivi de la dotation handicap
Finalité 5	Gestion des offres et des aides aux loisirs
Finalité 6	Attribution de logements – contingent préfectoral
Finalité 7	Traitement des demandes de places en crèche
Finalité 8	Restauration collective
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 (1) f: le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (en référence à l'article L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
	Membres de la famille de l'agent
	Prestataires externes
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Coordonnées personnelles et professionnelles
	Vie personnelle (situation familiale, composition du foyer,

SGCD/BUREAU des RESSOURCES HUMAINES.

	date de naissance des enfants, livret de famille)
	Vie professionnelle (statut, catégorie, ministère d'appartenance, grade, corps, dénomination sociale du fournisseur)
	Informations d'ordre économique et financier (ressources financières, RIB, avis d'imposition, attestation de versement d'allocations familiales, décision de versement par la préfecture avec montant, indice majoré)
	Données sensibles selon les dossiers : santé (handicap) et justificatifs (décisions MDPH)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service d'action sociale
	Le service en charge des finances pour le paiement
	DRFIP
	Prestataires de services participant à la réalisation des actions sociales (loisirs, restauration)
	Bailleurs
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024



# Activité n°11 : Santé et Médecine de Prévention.

SGCD/BUREAU RESSOURCES HUMAINES

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des accidents de travail
Finalité 2	Gestion des visites médicales
Finalité 3	Instructions sur les aménagements de poste
Finalité 4	Suivi de la santé au travail – risques psychosociaux (préparation des dossiers pour la cellule de veille)
Finalité 5	Suivi des agents en congé longue maladie, en congé longue durée, en temps partiel thérapeutique etc.
Finalité 6	Suivi des vaccinations
Finalité 7	Suivi du recensement des agents reconnus travailleurs handicapés
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 (1) c du RGPD – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l’État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Notamment : Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels)
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
	Équipe médicale
<b>Catégories de données traitées</b>	

SGCD/BUREAU RESSOURCES HUMAINES

	Données d'identification, coordonnées
	Vie personnelle
	Vie professionnelle (grade, carrière, date d'entrée dans l'administration etc.).
	Données de localisation (secteur géographique de compétence du médecin)
	Informations d'ordre économique et financier (taux de rémunération, RIB)
	Données sensibles : santé (état de santé, rqth, récapitulatif des arrêts de travail, date accident, date arrêt, rechute, date rapport, date arrêté, date reprise, date de consolidation, avis du médecin de prévention ou de la commission de réforme, soins dispensés, informations sur les vaccinations précédentes) et justificatifs (certificats médicaux etc.)
	NIR
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement
	Médecin de prévention
	Membres de la commission de réforme
	Médecin expert agréé
	Membres du comité social
	L'assistante sociale
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Données du dossier individuel conservées selon les durées prévues à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°12 : Systèmes d'Informations et de Communication.

### SGCD/SIDSIC

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des annuaires téléphoniques et numériques
Finalité 2	Gestion de la messagerie électronique professionnelle et des listes de diffusion
Finalité 3	Gestion de la téléphonie (fixe et mobile) – mutualisation des standards
Finalité 4	Gestion des comptes Orion –suivi de l'accès à internet
Finalité 5	Recensement des habilitations informatiques des applications installées en préfecture et en sous-préfecture
Finalité 6	Inventaire des matériels informatiques et télécoms mis à la disposition des agents ; gestion des droits d'accès aux copieurs
Finalité 7	Gestion des demandes support utilisateur
Finalité 8	Enregistrement des appels téléphoniques reçus au standard
Finalité 9	Tenue du registre de récépissé de délivrance des cartes agents
Finalité 10	Générer des statistiques et des rapports liés à l'utilisation du téléphone par les usagers de la préfecture
Finalité 11	Organisation des astreintes techniques au SIDSIC
Finalité 12	Gérer les contacts techniques du SIDSIC (sous-traitance)
Finalité 13	Gestion de la vidéo surveillance des bâtiments de la préfecture
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 (1) f du RGPD – fourniture des moyens numériques nécessaires à l'activité des agents de la préfecture
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes</b>	Agents

## SGCD/SIDSIC

<b>concernées</b>	
	Professionnels (Sous-traitants, autres administrations)
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification (dont RIO, matricule), coordonnées professionnelles (mail, n° de téléphone, adresse postale)
	Vie professionnelle (fonction, affectation, habilitations professionnelles, profil métier, grade, service d'appartenance)
	Images vidéo
	Données sur les matériels (numéro de série, N° carte sim, code puk, lmei etc.)
	Journal des communications entrantes et sortantes ; données de connexion (date et heure de connexion, sites et pages internet visités, mots de passe, journaux windows ou logiciel libre)
	Données sur les incidents remontés au SIDSIC (objet, date de survenance, n° ticket, résolution du problème)
	Données sur les habilitations : droits d'accès aux serveurs
<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge du traitement
	Hiérarchie
	DDI (mutualisation des moyens informatiques au SGCD)
	Ministère de l'Intérieur.
	Sous-traitants
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Données relatives aux conversations téléphoniques 30 j . La conservation des images issues de la vidéosurveillance ne dépasse pas 1 mois. Durée vie professionnelle pour les agents. Durée de vie des mandats pour les élus- personnalités.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°13 : Finances, Immobilier, Logistique.

SGCD / Service Budget finances - Logistique

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Délivrance des cartes achats et gestion de la dépense
Finalité 2	Gestion des habilitations CHORUS
Finalité 3	Remboursement des frais de déplacements
Finalité 4	Gestion des contrôles d'accès aux bâtiments (stationnement au parking compris)
Finalité 5	Tableau de suivi des recettes
Finalité 6	Tenue de la liste des guide-files et serre-files
Finalité 7	Tenue du registre hygiène sécurité
Finalité 8	Tenue du registre des visiteurs et des entreprises réalisant une prestation dans le bâtiment
Finalité 9	Suivi des contrats et marchés
Finalité 10	Recensement et suivi des travaux – maintenance des appareils
Finalité 11	Gestion des copieurs
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (b) et (f) du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents (dont membres du corps préfectoral)
	Visiteurs
	Professionnels (Sous-traitants et ses salariés intervenant sur le bâtiment)

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (nom de l'entreprise ; administration d'affectation/direction/fonction ; matricule)
	Éléments d'ordre économique et financier (pour la carte achat : n° de carte, plafond annuel autorisé, plafond par opération, solde annuel et mensuel ; RIB ; K-Bis ; attestations fiscales des entreprises).
	Données du véhicule de l'agent (immatriculation, type de véhicule)
	Données sensibles : santé (si un agent fait état dans le registre hygiène sécurité d'un problème de santé dont il est atteint)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service interne
	Banque
	Syndicats
	Comité social d'administration
	Médecin de prévention
	Prestataire
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données sont archivées selon les délais légaux dont : 10 ans pour les éléments relatifs à la comptabilité ; 5 ans pour les contrats conclus avec les prestataires externes ; 10 ans pour les éléments relatifs aux risques professionnels. Les données concernant les habilitations et le matériel sont conservées pendant la présence de l'agent au sein des effectifs.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°14 : Étrangers.

### BUREAU de l'IMMIGRATION et de la NATIONALITÉ

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des accords - titres de séjour
Finalité 2	Suivi des refus de séjour, mesures d'éloignement, décision restrictives de liberté (placement en CRA, assignation à résidence)
Finalité 3	Suivi des étrangers incarcérés
Finalité 4	Suivi des contentieux
Finalité 5	Suivi des demandes d'asile
Finalité 6	Suivi des naturalisations
Finalité 7	Traitement des signalements lutte contre la fraude et trouble à l'ordre public
Finalité 8	Échanges de permis de conduire
Finalité 9	Recensement et suivi des mineurs non accompagnés
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers et membres de sa famille (ou personne l'hébergeant)
	Élus ou membres d'association étant intervenu sur le dossier d'un étranger
	Professionnels (avocats)

BUREAU de l'IMMIGRATION et de la NATIONALITÉ

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification (dont n° AGDREF, n° OFPRA, n° PRENAT), coordonnées personnelles et professionnelles, pièces justificatives (photocopie passeport, visa, titre de séjour, justificatif de domicile). Date de fin de validité titre de séjour ou passeport
	Photo d'identité ; empreintes digitales
	Vie personnelle (date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale, composition du foyer)
	Vie professionnelle (employeur, profession exercée, nom de l'avocat ; mandat électoral)
	Éléments d'ordre économique et financier (salaire perçu, autres ressources ; avis d'imposition)
	Date et nature d'une décision administrative (refus de séjour, oqtf, assignation à résidence)
	Infractions et condamnations (B 2, casier judiciaire étranger) ; comportement de l'étranger au regard de l'ordre public ; date de remise en liberté
	Données sensibles : santé (antécédents médicaux et si demandeur présente une situation d'handicap ; suivi donné par l'OFII)
	NIR
	Éléments juridictionnels (juridiction, n° de recours, décision de la juridiction rendue, montant des condamnations et des frais irrépétibles)
	Données de localisation (lieu d'incarcération de l'étranger détenu ; centre de rétention administratif où l'étranger est placé ; adresse du centre d'accueil pour demandeur d'asile)
<b>Catégories de destinataires</b>	Service interne
	Référent fraude
	Autres préfectures
	Ministère de l'Intérieur (Direction générale des étrangers en France)
	Autorité judiciaire (procureur de la république ; juridictions administratives)



## BUREAU de l'IMMIGRATION et de la NATIONALITÉ

	Autres administrations et assimilées (OFII, administration pénitentiaire, Assurance maladie, consulats de France, départements-aide sociale à l'enfance)
	Forces de l'ordre (gendarmerie, police aux frontières, direction départementale de la sécurité publique)
	Avocats
	Personnes concernées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Les données sont conservées pour l'instruction et l'exécution des demandes et des procédures puis sont archivées selon les délais de conservation légaux du CESEDA.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°15 : Élections.

BUREAU des ÉLECTIONS, des LIBERTÉS PUBLIQUES et des AFFAIRES GÉNÉRALES

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Tenue de la liste des délégués pour les élections
Finalité 2	Rémunération des personnels affectés aux travaux des élections
Finalité 3	Tenue du listing des officiers de police judiciaire habilités à signer les procès-verbaux des élections
Finalité 4	Recueil et instruction des candidatures
Finalité 5	Tenue de la liste électorale (établissement et révision)
Finalité 6	Mise sous pli des documents de propagande électorale
Finalité 7	Composition des bureaux de vote
Finalité 8	Remboursement des frais de campagne
Finalité 9	Délivrance de la carte de maire
Finalité 10	Suivi de la composition des conseils municipaux (dont suivi des démissions de maires, adjoints et présidents d'EPCI)
Finalité 11	Versement de l'indemnité forfaitaire aux grands électeurs (élections sénatoriales)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (c) et (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements Décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus »

BUREAU des ÉLECTIONS, des LIBERTÉS PUBLIQUES et des AFFAIRES GÉNÉRALES

<b>Catégories de personnes concernées</b>	Candidats et élus
	Agents
	Délégués pour les commissions de contrôle des listes électorales
	Membres des bureaux de vote
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification (état-civil, date et lieu de naissance), coordonnées personnelles et professionnelles (courriel, téléphone et adresse postale)
	Vie professionnelle (profession, fonction, affectation, grade ; n° immatriculation des fonctionnaires en charge de l'organisation logistique des journées électorales ; demande du code CSP pour vérifier les conditions d'éligibilité)
	Infractions et condamnations (B 2)
	Données sensibles : opinions politiques (nuance)
	Éléments d'ordre économique et financier (RIB ; montant de l'indemnité)
	Données de localisation (bureaux de vote ; commune du mandat exercé ; ancienne affectation et commune de désignation pour les délégués)
	NIR
	Durée des mandats ; heures travaillées
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service interne, Cabinet du Préfet
	Mairies
	Ministère de l'Intérieur (DMATES)
	Prestataire (pour la mise sous pli de la propagande électorale ; routeur)
	Partis politiques
	Usagers
	Personnes concernées

BUREAU des ÉLECTIONS, des LIBERTÉS PUBLIQUES et des AFFAIRES GÉNÉRALES

<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Selon textes cités, jusqu'à la prochaine élections du même type puis versés aux archives départementales. Comptes de campagnes : 5 ans ou nouvelle élections.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Février 2024

# Activité n°16 : Coordination des Politiques Publiques.

DPPPAT/ CELLULE d'APPUI à la COORDINATION et au PILOTAGE des POLITIQUES PUBLIQUES

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Tenue et publication du Recueil des actes administratifs
Finalité 2	Suivi de la composition des commissions consultatives créées par le Préfet, permettre des contacts aisés pour les convocations, listes d'émargement, renouvellements (exemple commission départementale d'aménagement commercial) etc.
Finalité 3	Suivi des délégations de signature du Préfet aux membres du corps préfectoral et agents
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Membres des commissions
	Usagers
	Elus
	Professionnels

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification (potentiellement tout type de données personnelles de cette catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que état civil, signature manuscrite, nom d'une société), coordonnées personnelles et professionnelles (adresse de courriel)
	Vie professionnelle (Potentiellement tout type de données personnelles de cette catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que la communication par l'utilisateur de documents justifiant son parcours professionnel pour obtenir le titre ou l'agrément souhaité (copie des diplômes). La publication d'un agrément est une catégorie d'actes publiés au RAA parmi tant d'autres ; raison sociale, siège social ; grade et fonctions exercées
	Champ matériel de la délégation de signature
	Données sensibles : par exemple appartenance syndicale (liste des conseillers du salarié : donnée sensible rendue publique par l'intéressé).
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements
	Corps préfectoral
	Professionnels d'un secteur d'activité (par exemple pour la commission départementale d'aménagement commercial)
	Citoyens (lecture du RAA sur internet)
	Agents de DDI
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données peuvent être conservées pour une durée maximum de 5 ans à l'exception des informations publiées au recueil des actes administratifs 2ans.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°17 :

### Contrôle de Légalité et des Affaires Juridiques.

DLC/ CONTRÔLE de LÉGALITÉ et de l'INTERCOMMUNALITÉ

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des contentieux (hors étrangers)
Finalité 2	Exercice du contrôle de légalité
Finalité 3	Permettre le suivi des dotations par collectivité
Finalité 4	Fichier des interlocuteurs (correspondants du pôle d'appui juridique, référent pour le contrôle de légalité)
Finalité 5	Suivi des dossiers d'urbanisme (ex : liste des membres de la commission de conciliation)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
	Usagers
	Élus locaux
	Avocats
	Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme)

## DLC/ CONTRÔLE de LÉGALITÉ et de l'INTERCOMMUNALITÉ

<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'état civil (ça peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité) Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale, avocat, dirigeant de société) Données sur la vie personnelle Éléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)
	Éléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles
	Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.
	N° d'actes dans télérecours
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements
	Juridictions administratives
	Élus
	Personnes qualifiées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données sont conservées jusqu'à la clôture des procédures puis archivées selon les délais légaux.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024



## Activité n°18 : Politique Environnementale.

DPPPAT/ BUREAU des INTERVENTIONS et de l'AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des personnes exerçant la fonction de commissaire enquêteur (ex : recensement sur la liste d'aptitude et assurer une communication avec eux)
Finalité 2	Organisation des enquêtes publiques
Finalité 3	Réunion des commissions environnementales (convocations)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Exploitants d'établissements relevant de la législation liée à l'environnement
	Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
	Usagers (citoyens)
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques, justificatifs (CNI)

DPPPAT/ BUREAU des INTERVENTIONS et de l'AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE

	Vie professionnelle (profession exercée, fonction, date de fin de fonction, nombre d'enquêtes réalisées et de formations suivies sur les deux dernières années pour le candidat à la liste des commissaires enquêteurs), pièces justificatives (documents justifiant du parcours professionnel pour obtenir le titre souhaité - copie des diplômes)
	Mandat (date de fin de fonction)
	Observations du public
	Infractions et condamnations (B2 pour la fonction de commissaire enquêteur)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements ; préfectures des départements limitrophes (liste des commissaires enquêteurs)
	Membres des commissions
	Collectivités territoriales du département
	Cours et tribunaux administratifs
	Autres services de l'État (DDI)
	Pétitionnaires
	Usagers
	Commissaires enquêteurs
	Associations
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Certaines données sont conservées conformément à la durée nécessaire pour les enquêtes et les dossiers d'autorisation et de déclaration.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024

## Activité n°19 : Versement des Subventions.

DPPPAT/BUREAU des INTERVENTIONS et du DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des subventions versées aux territoires / aux entreprises / aux associations
Finalité 2	Contacteur les porteurs de projets
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'État)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Responsables ou contacts au sein des structures demandeuses
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
	Montant de la subvention
	RIB du porteur de projet

SPPPAT/BUREAU des INTERVENTIONS et du DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements
	Direction en charge des finances (pour le versement)
	Collectivités territoriales du département
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données sont conservées le temps du traitement de la demande de subvention puis certaines données sont archivées selon la durée de conservation en matière de comptabilité soit 10 ans à la clôture du dossier.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	Mars 2024